

AVIS AU PUBLIC

Révision des listes électorales

Il est porté à la connaissance du public que les listes électorales ont été arrêtées provisoirement au **15 avril 2024 à 17.00 heures**.

Les listes électorales provisoires étaient déposées à l'inspection du public à la maison communale (7481 Tuntange, 2, rue de Hollenfels) **du 16 au 23 avril 2024 inclus**.

Un recours éventuel concernant les listes était à présenter au collège des bourgmestre et échevins jusqu'au **25 avril 2024 au plus tard**. Aucune réclamation tendant à l'inscription d'un électeur ne sera recevable devant les tribunaux, si elle n'a été préalablement soumise au collège des bourgmestre et échevins.



le collège des bourgmestre et échevins

La présente liste qui a été affichée publiquement du seize au vingt-trois avril deux mille vingt-quatre et contre laquelle aucune réclamation n'a été formulée est définitivement close et arrêtée.

Tuntange, le **26 avril 2024**,



le collège des bourgmestre et échevins